

LA LETTRE D'INFORMATION MAI 2024

Mairie - Direction

Être alerté sans smartphone

NOUVEAU ! La mairie de Montvalezan a souscrit une nouvelle option proposée par notre application d'information citoyenne ILLIWAP.

Une très grande majorité de notre population utilise ILLIWAP pour se tenir informée de l'actualité de notre commune. ILLIWAP est également une solution essentielle pour la diffusion de messages d'urgence, d'incidents, de sécurité. Les riverains qui ne disposent pas de smartphone ne peuvent être alertés. **ILLIWAP propose désormais une solution de diffusion de messages par SMS.** La Mairie a opté pour ce moyen complémentaire d'alerte **uniquement pour nos riverains sans smartphone.** Seuls les messages d'urgence ou de sécurité seront diffusés via ce canal. Les personnes concernées et qui le souhaitent sont invitées à **prendre contact avec la mairie pour faire référencer** leur numéro de téléphone et autoriser son utilisation pour cet usage.



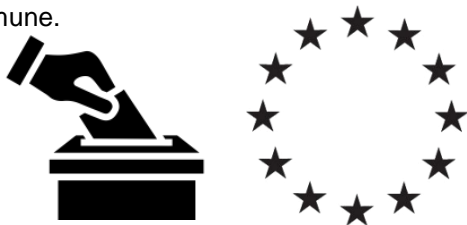
Contact : Sara PIETRASANTA, spop@montvalezan.fr

Mairie – Service à la Population

Elections européennes

L'élection des députés européens se déroulera en un seul tour, le dimanche 9 juin 2024.

Le bureau de vote situé en mairie de Montvalezan sera **ouvert de 8h à 18h.** Dans notre commune, la présentation d'une pièce d'identité n'est pas obligatoire, mais en cas de doute, le président du bureau de vote peut vous demander de prouver votre identité par tout moyen. Pour voter, vous devez également être inscrit sur la liste électorale de la commune.



Contact : Sara PIETRASANTA, spop@montvalezan.fr

Mairie – Services Techniques

Nouvelle programmation !

Abandonnée depuis quelques années, la matinée bénévole qui avait pour objectif de traiter les sentiers non touristiques, est réactivée.

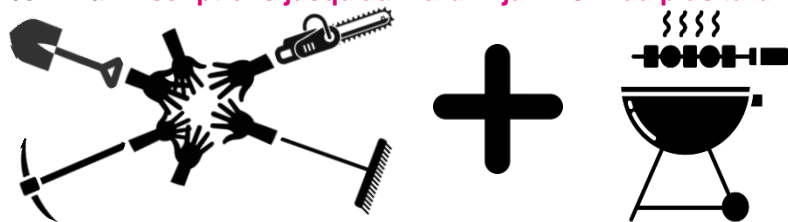
Les précédentes dates proposées n'ont pas trouvé leur public.

Une nouvelle date est programmée !

Associations et particuliers êtes les bienvenus !

Réservez le **SAMEDI 8 JUIN 2024** et **participez à la matinée bénévole.**

Les agents des services techniques de la commune seront présents à vos côtés. La matinée sera suivie d'un barbecue convivial. **Inscriptions jusqu'au mardi 4 juin 2024 au plus tard.**



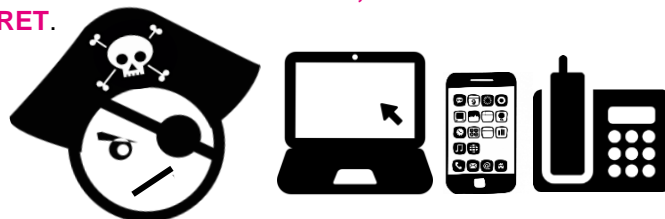
Contact : Manon CERDAN, secretariat-dst@montvalezan.fr

Mairie – Service à la Population - CCAS

Comment se prémunir des arnaques ?

Une réunion publique d'information est organisée par le CCAS de Montvalezan en présence d'experts de l'agence AGATE et de la gendarmerie de Bourg-St-Maurice.

Les tentatives d'arnaques et d'escroquerie au travers des supports numériques se multiplient. Pour vous donner davantage de lisibilité sur les processus employés et vous permettre d'éviter les pièges tendus par les pirates, le CCAS de Montvalezan vous convie le **MARDI 25 JUIN à 18 h, Salle de La Fruitière au VILLARET.**



Contact : Sara PIETRASANTA, spop@montvalezan.fr

SIVU LRSB – Domaine Skiable La Rosière

Le chiffre du mois

620951

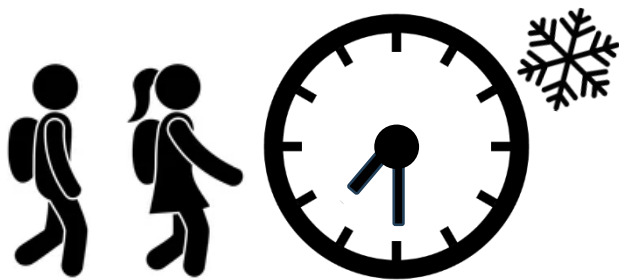
Le nombre de journées skieurs pour la saison 2023-2024, contre 575 043 l'hiver précédent soit une progression de 8%.

Contact : Heidi GAIDET, stats@montvalezan.fr

Mairie – Service à la Population - Finances

Une garderie le matin en saison

En séance, ce jeudi 16 mai, au regard des besoins exprimés par les familles, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la mise en place d'une offre complémentaire de garderie périscolaire.



Dès la prochaine année scolaire 2024-2025, une garderie du matin sera proposée aux familles en saison d'hiver uniquement, de 7h30 à 8h30, au tarif de 2€ par enfant et par jour. De même, en saison d'hiver, la garderie du soir sera étendue jusqu'à 19h. Le tarif de la garderie du soir en saison d'hiver (16h30 à 19h) sera de 5,50€ par enfant et par jour et sera proposée les lundis, mardis, jeudis et vendredis. En dehors de la saison d'hiver, la garderie du soir sera maintenue de 16h30 à 18h00, au même tarif qu'actuellement, à savoir 4€ par enfant et par jour, les lundis, mardis et jeudis.

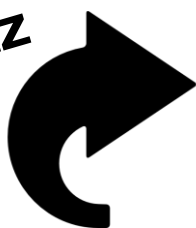
La garderie du vendredi après-midi en saison d'hiver est reconduite aux mêmes conditions, de 13h30 à 16h30 au montant forfaitaire de 91€ pour l'ensemble de la période.

Enfin, la garderie avec cantine sera proposée de manière identique : les lundis, mardis, jeudis hors saison et les vendredis pendant l'hiver. Le tarif est réajusté au montant de 6,20€ contre 6,10€ actuellement.

Les dossiers d'inscription pour les services périscolaires sont d'ores et déjà disponibles sur le site de la mairie ou peuvent être récupérés en mairie, aux horaires d'accueil.

Les dossiers doivent être retournés dûment complétés avant le 8 juillet prochain.

SCANNEZ
MOI



Contact : Gillian DREYFUSS, assistante-finance@montvalezan.fr

Département de La Savoie

Ouverture du Col du Petit-St-Bernard

La cérémonie d'ouverture du Col se déroulera le jeudi 30 mai à 11 h sur site.



Contact : Eugénie BOSSARD, accueil@montvalezan.fr

Mairie - Direction

Navette intra-station estivale

Après une année de pause, la navette intra-station reprend du service cet été !



Pour mémoire, l'été 2022, la navette estivale intra-station évoluait entre le Golf et le village des Eucherts, du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 18h. La ligne était assurée via un contrat attribué à TRANSDEV MARTIN.

Cet été, il a été décidé d'assurer cette ligne en régie communale via notre régie de transports LRMM - La Rosière Montvalezan Mobilité. Cette solution offre davantage de souplesse dans des conditions économiques plus avantageuses. Désormais, la ligne fonctionnera 6 jours sur 7, du lundi en samedi. La coupure méridienne a été supprimée ; le service sera proposé en continu de 8h45 à 18h30 environ tout en ajoutant 2 dessertes journalières du camping en début et fin de journée. Grande nouveauté ! Tous les mercredis de la saison d'été, la navette assurera un service en soirée (19h30 à 22h40 environ) entre Le Club Med et Les Eucherts.

La navette intra estivale fonctionnera du samedi 27 juin au samedi 7 septembre 2024.

Contact : Eugénie BOSSARD, accueil@montvalezan.fr

Mairie

La Photo du mois

Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945.



Mairie – CCAS - Ressources Humaines

Rejoignez-nous

La mairie recrute pour une durée de 8 mois:

- un(e) **Chargé(e) de Bonheur** en service civique

La mairie recrute à l'année :

- un(e) **Directeur(ice) des Services Techniques** pour sa Direction des Services Techniques ;

- un(e) **Contrôleur(euse) de Travaux** pour sa Direction des Services Techniques ;

- un(e) **Agent(e) Comptable** en charge des dépenses pour son service Finances ;

- un(e) **Assistant(e)-Mécanicien(ne) Polyvalent(e)** pour ses Services Techniques ;

- un(e) **Agent(e) Technique Polyvalent** pour ses Services Techniques.

Retrouvez les annonces sur notre site internet.

Contact : Sara PIETRASANTA, spop@montvalezan.fr

